

AVIS PUBLIC
AVIS DE CONSULTATION ÉCRITE
(District Cascades)

La soussignée donne avis public à l'effet que, suite à l'adoption du projet de résolution numéro 20-646 datée du 21 décembre 2020 le Conseil doit remplacer l'assemblée publique de consultation pour ce projet, par un appel de commentaires écrits, conformément à l'arrêté numéro 2020-079 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 octobre 2020.

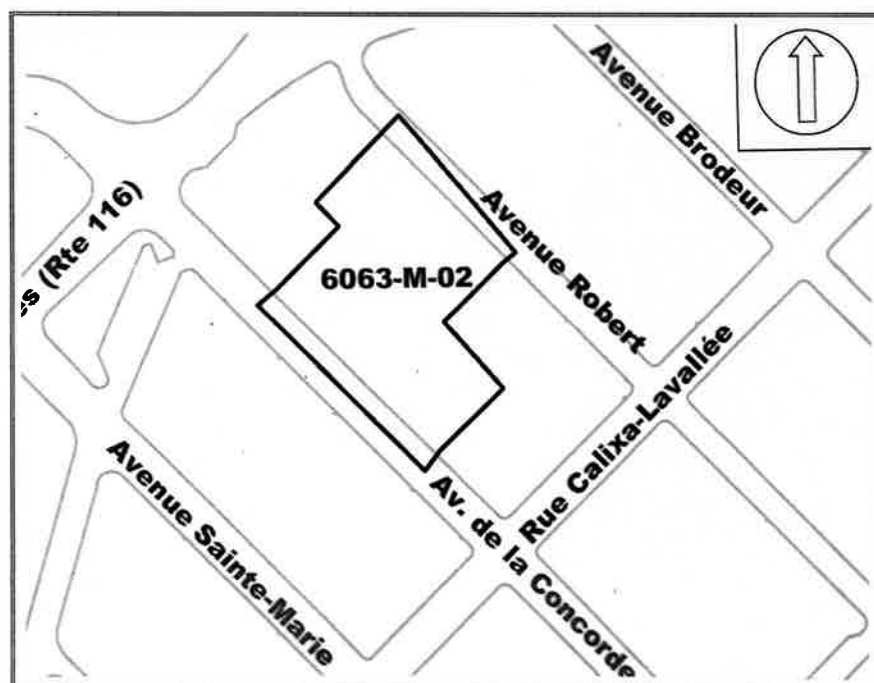
La résolution projetée aura pour conséquence, notamment, de permettre la construction d'un immeuble comprenant 78 unités de logement et un stationnement souterrain, sur le site du 648, avenue de la Concorde Nord et 669-675, avenue Robert.

La demande d'autorisation de ce projet particulier (PPCMOI) vise à permettre la délivrance d'un permis de construction d'un immeuble comprenant 78 unités de logement et un stationnement souterrain, sur le site du 648, avenue de la Concorde Nord (lot 1 439 266) et 669-675, avenue Robert (lot 1 439 265), dans la zone d'utilisation mixte 6063-M-02.

La nature de ce projet particulier se résume comme suit :

La construction d'un immeuble comprenant 78 unités de logement et un stationnement souterrain, doté d'une hauteur maximale de 21,6 mètres, de toits-terrasses aménagés à 0 mètre de la paroi de l'étage inférieur et dépourvu de zones tampons d'une largeur minimale de 3 mètres, le long d'une partie de la ligne latérale gauche (côté nord-ouest) et de la ligne latérale droite (côté sud-est) du terrain sera confirmée sur le site du 648, avenue de la Concorde Nord (lot 1 439 266) et 669-675, avenue Robert (lot 1 439 265), le tout selon les plans réalisés par Maurice Martel Architecte reçus le 6 novembre 2020, conditionnellement au remembrement des lots numéros 1 439 265 et 1 439 266 de manière à ce que le bâtiment projeté soit situé sur un lot distinct conforme à la réglementation d'urbanisme.

La zone 6063-M-02 est illustrée sur le croquis ci-dessous :



Une présentation détaillée du projet est diffusée à l'adresse Web suivante :
<https://www.ville.st-hyacinthe.qc.ca/ville/vie-democratique/avis-publics>

Toute personne peut transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier, pendant une période de 15 jours suivant la publication du présent avis, soit jusqu'au 29 janvier 2021 inclusivement. Un formulaire est disponible à cet effet à l'adresse Web ci-dessus mentionnée.

Ce projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Le projet de résolution est disponible pour consultation sur le site Web et également au bureau de la Greffière, à l'hôtel de ville, en communiquant au 450 778-8317.

Saint-Hyacinthe, le 13 janvier 2021

La Greffière de la Ville,



Me Hélène Beauchesne, notaire